

# AUBIGNY

# Bulletin municipal

Regarder en arrière, aller de l'avant

2024



N° 34

## Vie municipale

- L'édito du maire
- L'équipe municipale
- La secrétaire de mairie
- Le recensement
- Délibérations des conseils municipaux
- Retour sur le budget 2024
- Les projets
- Les actions
- Les subventions

## Vie locale

- La cérémonie du 08 mai
- Octobre rose
- La fête d'Halloween
- La cérémonie du 11 novembre
- Le repas de Noël des habitants
- Le tri des biodéchets
- Le compostage en tranchée
- Le coin des associations
- À vos agendas

## Communauté de commune Parthenay-gâtine

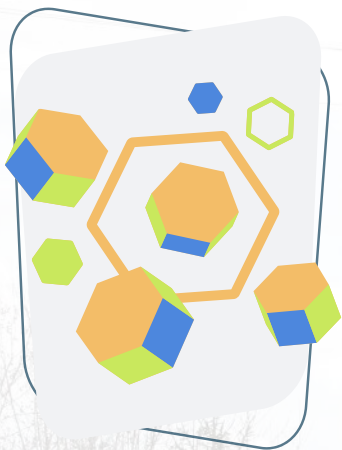
- Le réseau gâtine connect
- La bibliothèque / la ludothèque
- Le campus de projets
- Le RPI
- La collecte des déchets
- Le parc naturel régional
- Un parcours trail balisé

## infos pratiques

- La location de la salle des fêtes
- les infos communales
- Les infos pratiques
- Les professionnels à votre service

## Se détendre

- Le coin détente
- Notre patrimoine végétal
- Le coin cuisine des habitants
- Résultats des jeux



## **Très chères habitantes et chers habitants d'Aubigny,**

*Le mois de décembre est synonyme de fêtes pour beaucoup de familles. En ces temps incertains, où l'actualité est malheureusement bien trop pesante, j'espère de tout cœur que les fêtes de fin d'année vous ont permis de retrouver de l'énergie auprès de vos proches.*

*Dans un contexte économique difficile et exigeant, dans une période toujours inflationniste, avec les augmentations permanentes des coûts de l'énergie, où les besoins en termes d'investissements doivent être assurés, l'équipe municipale a fait le choix de ne pas augmenter la taxe foncière. Tout ceci est garanti par une gestion prudente et responsable des ressources financières, qui témoigne de notre engagement à préserver la santé économique de notre commune.*

*Vu la conjoncture économique et la grande fragilité de notre gouvernement actuel, l'année 2025 sera également marquée par un budget restreint. Notre projet concernant la restauration du mur du futur parc et du cimetière sera revu. En effet, nous allons d'abord engager dans un premier temps la restauration des murs du cimetière. Au vu de l'estimation financière des travaux, nous devons missionner un bureau d'étude afin de passer un appel d'offres de travaux.*

*Vous pourrez, à travers de ce bulletin municipal 2024, voir toutes les décisions prises par la municipalité mais également tous les événements qui ont eu lieu durant cette année.*

*Je tiens à exprimer mes sincères remerciements aux agents de la commune, dont le dévouement et le professionnalisme sont essentiels à la concrétisation de certains de nos projets et contribuent au quotidien à satisfaire les Aubignéennes et Aubignéens.*

*Je n'oublie pas non plus l'engagement et le soutien indéfectible de mon équipe, dont la collaboration étroite est toujours déterminante dans la prise de décisions éclairées et dans la réalisation de nos objectifs communs.*

*Un grand merci à ceux qui participent à la vie d'Aubigny, les bénévoles des associations et tous ceux qui contribuent à son dynamisme et à son rayonnement.*

*Bienvenue à toutes celles et ceux qui ont fait le choix de venir habiter dans notre village.*

*C'est avec beaucoup de plaisir que je vous invite à mes vœux, dimanche 19 janvier à 11 h, à la salle des fêtes. Lors de mes vœux, je profiterai de l'occasion pour vous exposer un récapitulatif des dépenses et des projets.*

Daniel MALVAUD  
Maire d'Aubigny



Responsable de la publication :  
Nathalie BOUDET

Membres du comité de  
rédaction :

Daniel MALVAUD, Nathalie  
BOUDET, Danielle MANSON,  
Patrick CABARET, Marie  
BACHELIER, Marilyne Jeudi.

Courriel :

mairie.aubigny79@orange.fr

Impression par COMPO72 à 125  
exemplaires sur du papier  
promouvant la gestion durable  
de la forêt.

# L'ÉQUIPE MUNICIPALE



## **Maire**

### **Daniel MALVAUD**

- Membre des commissions communales : Sécurité routière / Finances, perspectives et projets / Bâtiments, voirie et espaces publics communaux / Vie associative fêtes et cérémonies / Communication / Affaires scolaires, Jeunesse, Action sociale et solidarité / Environnement, agriculture et patrimoine.
- Membre des commissions de Parthenay-Gâtine : Projet de territoire / transparence de la vie publique, place des usagers, accessibilité et gouvernance / Commission locale d'Évaluation des Charges Transférées/Développement économique agricole et agroalimentaire et Développement économique industriel et artisanal.



### **Première adjointe au maire Danielle MANSON**

Comité de jumelage de Thénézay  
Membre des commissions communales : Finances, perspectives et projets / Vie associative fêtes et cérémonies / Environnement, agriculture et patrimoine  
Membre des commissions de Parthenay-Gâtine : Animation et valorisation du patrimoine / Finances et optimisation financière / Commission locale d'Évaluation des Charges Transférées.



### **Deuxième adjointe au maire Nathalie BOUDET**

Membre des commissions communales : Communication / Finances, perspectives et projets / Affaires scolaires, Jeunesse, Action sociale et solidarité / Bâtiments, voirie et espaces publics communaux / Vie associative fêtes et cérémonies.  
Membre de la commission de Parthenay-Gâtine : Commission Référents(es) communication.



### **Troisième adjoint au maire Pierre DABIN**

SEVT syndical des eaux (eau potable)  
SIEDS (électricité)  
Membre des commissions communales : Bâtiments, voirie et espaces publics communaux / Finances, perspectives et projets / Environnement, agriculture et patrimoine.



### **Conseillère municipale Marie BACHELIER**

Membre des commissions communales : Communication / Affaires scolaires, Jeunesse, Action sociale et solidarité.  
Membre de la commission de Parthenay-Gâtine : Enfance et scolaires.



### **Conseiller municipal Patrick CABARET**

Membre des commissions communales : Bâtiments, voirie et espaces publics communaux / environnement, agriculture et patrimoine / Communication.  
Membre de la commission de Parthenay-Gâtine : Projet de territoire. / SMVT



### **Conseillère municipale Marilyne JEUDI**

Membre des commissions communales : Affaires scolaires, Jeunesse, Action sociale et solidarité / Environnement, agriculture et patrimoine / Vie associative fêtes et cérémonies.  
Membre des commissions de Parthenay-Gâtine : Animation et valorisation du patrimoine / jeunesse et citoyenneté / Pratiques culturelles et sportives.



### **Conseillère municipale Sylvie GERBIER**

Membre de la commission communale : Affaires scolaires, Jeunesse, Action sociale et solidarité / Vie associative fêtes et cérémonies.



### **Conseiller municipal Daniel JEUDI**

Membre des commissions communales : Bâtiments, voirie et espaces publics communaux / Environnement, agriculture et patrimoine. SEVT, CCPG inclusion environnementale  
Membre de la commission de Parthenay-Gâtine : Inclusion environnementale aux politiques publiques.



### **Conseiller municipal Sébastien GIRARD**

Membre des commissions communales : Vie associative, fêtes et cérémonies / Bâtiments, voirie et espaces publics communaux. SMVT (Aménagement hydraulique et tourisme du Thouet)

Après plusieurs mois de recherches et d'entretiens, la mairie d'Aubigny a enfin pourvu le poste de secrétaire, comblant ainsi le vide au sein de l'administration municipale. Mme Wendy Giffaud, 27 ans, a été sélectionnée pour ses compétences, sa capacité à communiquer efficacement et son aptitude à travailler en équipe, des qualités essentielles.



Cependant, Mme Giffaud a dû se familiariser avec les nouveaux logiciels spécifiques couramment utilisés dans les mairies. Afin de faciliter cette transition, l'équipe municipale a décidé d'offrir à la nouvelle secrétaire une formation préalable d'une durée de 3 mois.

à à à à à à à

Mme Giffaud Wendy a pour mission de gérer les appels téléphoniques, trier le courrier, planifier les rendez-vous, organiser les dossiers administratifs et les services de la commune. Elle participe également à l'élaboration du budget, la gestion des ressources humaines de la collectivité. Enfin, elle assure la gestion des archives, en veillant à leur organisation, leur conservation et leur mise à jour conformément aux normes en vigueur.

Avec un emploi du temps de 28 heures hebdomadaires, la mairie d'Aubigny aspire à renforcer sa capacité à répondre aux besoins croissants de ses citoyens et à garantir la qualité des services fournis par l'équipe communale. Néanmoins, il était impératif de prévoir des heures de fermeture au public afin de permettre l'accomplissement efficace des tâches liées au secrétariat. Des créneaux horaires sont définis tant pour recevoir le public que pour effectuer les tâches administratives.

Lundi : 14h00 à 17h30  
Jeudi : 9h00 à 12h00  
et de  
14h00 à 17h30  
Vendredi : 14h00 à 17h30

**Nous rappelons qu'il est également possible de déposer une information ou de formuler une demande :**

- Par courrier électronique : [mairie.aubigny79@orange.fr](mailto:mairie.aubigny79@orange.fr)
- Par téléphone aux heures d'ouverture : 05 49 69 81 13
- Via le site internet : [AUBIGNY79.fr](http://AUBIGNY79.fr)

## ENQUÊTE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION D'AUBIGNY 2024

Tous les cinq ans, les communes de moins de 10000 habitants sont tenues d'effectuer le recensement de leur population. En 2024, il incombait à la commune d'organiser cet événement.

L'engagement et l'organisation de Madame Gautrault, notre agent recenseur ont joué un rôle crucial dans la réussite de la collecte des données, permettant ainsi une analyse approfondie de la démographie locale.

Les habitants d'Aubigny ont participé activement au recensement, répondant aux questions soit sur le site dédié "LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR", soit à l'aide d'un formulaire papier. Deux tiers des habitants ont opté pour la version en ligne, tandis qu'un tiers a choisi de remplir le formulaire manuscrit.

Les résultats du recensement, obtenus grâce à l'engagement de Mme Gautrault et des élu(e)s constitueront une ressource clé pour les autorités locales.

Ces données seront utilisées pour orienter le développement de politiques et de services adaptés aux besoins spécifiques de la communauté d'Aubigny, contribuant ainsi à son progrès économique, social et culturel.

Le succès du recensement met en lumière l'importance de l'engagement communautaire dans la mise en œuvre de telles initiatives. La municipalité remercie chaleureusement ses habitants pour leur coopération et leur participation, qui ont été essentielles pour garantir le bon déroulement de ce processus crucial pour la planification et les décisions locales.

### Quelques chiffres

\*\*\*\*\*

La population d'Aubigny en 2020 était de 163 habitants.

Aubigny a perdu 13 habitants entre 2014 et 2020 (-7,39 %).

Aubigny a perdu 62 habitants entre 1968 et 2020 (-27,56%).

Depuis 2020, la commune a enregistré un gain de 21 habitants, soit une augmentation de 12,88 %.

	Décomptes de la COMMUNE (bordereau de commune)	Décomptes de l'INSEE (dont retours directs Insee)
Adresses d'habitation (a)	108	108
Adresses collectives (*)	2	2
Résidences principales (e)	83	83
Total (f+g+h) des logements occasionnels (f), résidences secondaires (g), logements vacants (h)	24	24
Total des logements enquêtés (i=e+f+g+h)	107	107
Total des bulletins individuels (j)	181	181
Fiches de logement non enquêté (k)	3	3
Total des logements d'habitation (o=i+k)	110	110
Feuilles de logement des habitations mobiles	0	0
Bulletins individuels des habitations mobiles	0	0
Fiches de logement non enquêté des habitations mobiles	0	0
Bulletins individuels des personnes sans abri	0	0

(\*) Comprend toutes les adresses ayant plus d'un logement, quel que soit le retour de collecte. Ce nombre peut être différent de celui du bordereau communal qui compte toutes les adresses ayant plus d'un logement avec au moins un retour papier.

Les élus de la commune se sont réunis à 11 conseils pour aborder les enjeux locaux et trouver des solutions adaptées aux besoins des habitants.

Ces rencontres ont permis de discuter des problématiques et de définir des actions concrètes.

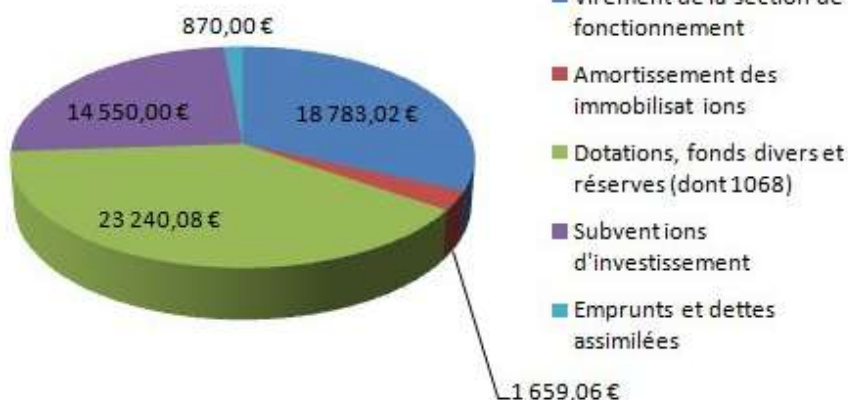
Le tableau ci-dessous résume les principales décisions prises.

DCM 2024-001	Autorisation Engagement Dépenses d'Investissement	Adoptée
DCM 2024-002	Remboursement Frais Elus	Adoptée
DCM 2024-003	Service Intérim CDG - Avenant convention	Adoptée
DCM 2024-004	Prévoyance Mandat Consultation CDG	Adoptée
DCM 2024-005	Utilisation Véhicule Personnel	Adoptée
DCM 2024-006	Taux des taxes 2024	Adoptée
DCM 2024-007	Création sas escalier Mairie	Adoptée
DCM 2024-008	Réparation mur Locatif André Ganne	Adoptée
DCM 2024-009	Bétonnage chicanes La Coudrelle	Adoptée
DCM 2024-010	Étanchéification Mur Locatif Chemin des Plantes	Adoptée
DCM 2024-011	Compte de Gestion 2023	Adoptée
DCM 2024-012	Compte Administratif 2023	Adoptée
DCM 2024-013	Affectation résultat 2023	Adoptée
DCM 2024-014	Budget Primitif 2024	Adoptée
DCM 2024-015	Frais Spectacle Noël RPI Partage Gourgé	Adoptée
DCM 2024-016	Matériel salle des Fêtes Signature Devis	Adoptée
DCM 2024-017	Service Mobilité CDG Adhésion	Ajournée
DCM 2024-018	Attribution Compensation CCPG Validation montant	Adoptée
DCM 2024-020	Prime Exceptionnelle Pouvoir d'Achat	Adoptée
DCM 2024-021	Soutien Chiché Amailloux Motion	Adoptée
DCM 2024-022	Frais engagés par un élu Remboursement	Adoptée
DCM 2024-023	Adhésion à ID 79 et CAUE 79	Adoptée
DCM 2024-024	Réfrigérateur salle des fêtes – Signature du devis	Adoptée
DCM 2024-025	Feu d'artifice de la fête Nationale- Signature du devis	Adoptée
DCM 2024-026	Subvention aux associations : attribution-2	Adoptée
DCM 2024-027	Travaux de voirie : Réparation mise en œuvre de PATA : Devis	Adoptée
DCM 2024- 028	Travaux route de thénezay – signature du devis	Adoptée
DCM 2024- 029	Devis sonorisation salle des fêtes	Adoptée
DCM 2024- 030	fond de solidarité logement	Adoptée 80€
DCM 2024- 031	Fond d'aide aux jeunes	Adoptée 50€
DCM 2024-032	Subvention aux associations : téléthon	Adoptée 50€
DCM 2024-033	Subvention aux associations : JVP	Ajournée
DCM 2024-034	Présentation du rapport d'activités 2023 de la CCPG	Adoptée
DCM 2024-035	Validation du devis du magicien	Adoptée
DCM 2024-036	Provision restes à recouvrer	Adoptée
DCM 2024-037	Validation de devis panneaux de signalisation	Adoptée
DCM 2024-038	Assurance- Changement de prestataire	Adoptée
DCM 2024-039	Repas de Noël : validation du devis	Adoptée
DCM 2024-040	Signature du devis peinture sas Mairie	Adoptée
DCM 2024-041	Subvention aux associations : RPI spectacle de Noël	Adoptée 133.23€
DCM 2024-042	Modification des statuts 2025 de la CCPG	Adoptée
DCM 2024-043	Validation des tarifs des encarts publicitaires	Adoptée
DCM 2024-044	Création d'un poste de rédacteur territorial	Adoptée
DCM 2024-045	Signature du devis repas de Noël menus enfant	Adoptée
DCM 2024-046	Signature du devis volets salle des fêtes	Adoptée
DCM 2024-047	Signature du devis imprimeur du bulletin municipal	Adoptée
DCM 2024-048	Modification des tarifs de salle des fêtes	Adoptée

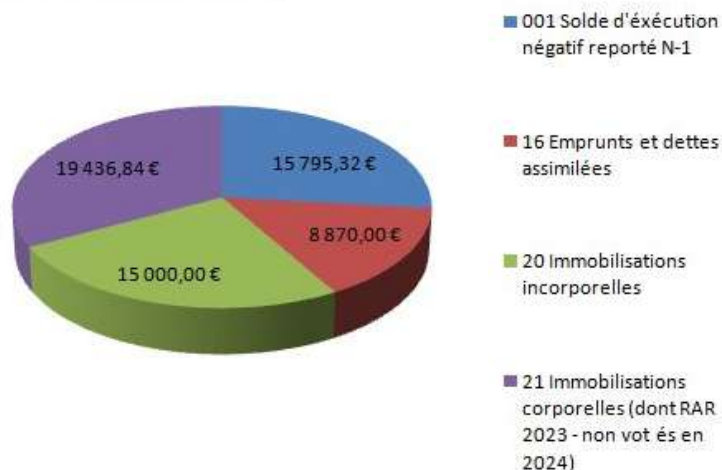
## INVESTISSEMENT

Chapitres	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution négatif reporté N-1	15 795,32 €	
16 Emprunts et dettes assimilées	8 870,00 €	870,00 €
20 Immobilisations incorporelles	15 000,00 €	
21 Immobilisations corporelles (dont RAR 2023 - non votés en 2024)	19 436,84 €	
<b>Total Dépenses</b>	<b>59 102,16 €</b>	
021 Virement de la section de fonctionnement		18 783,02 €
040/28 Amortissement des immobilisations		1 659,06 €
10 Dotations, fonds divers et réserves (dont 1068)		23 240,08 €
13 Subventions d'investissement		14 550,00 €
<b>Total Recettes</b>		<b>59 102,16 €</b>

### INVESTISSEMENT RECETTES



### INVESTISSEMENT DÉPENSES

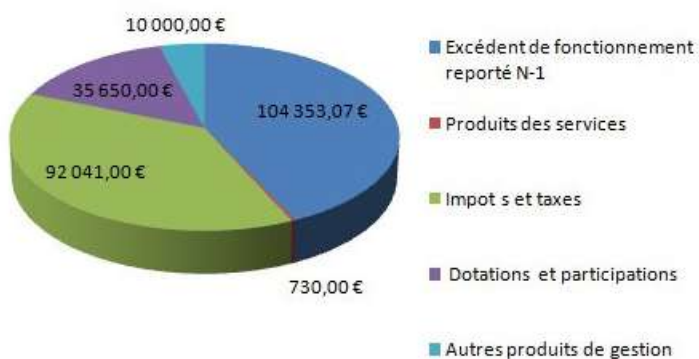




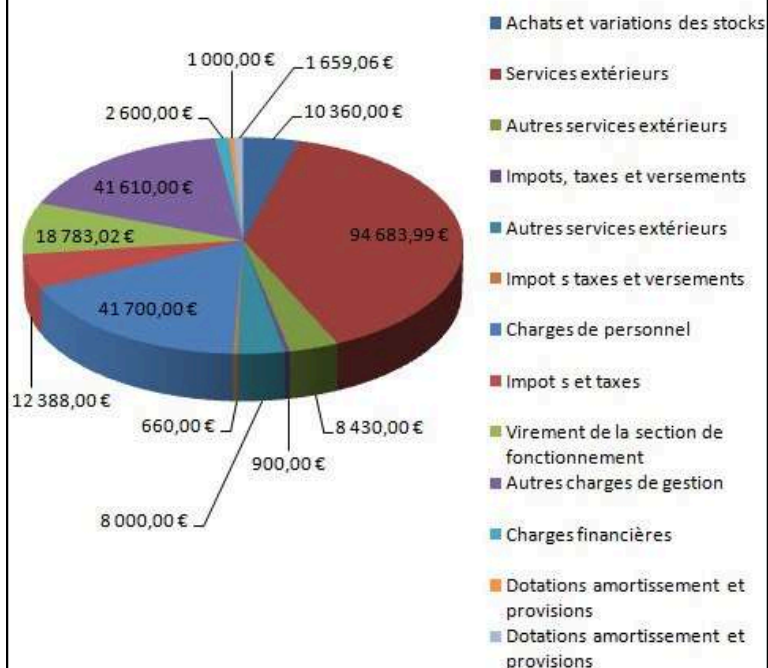
## FONCTIONNEMENT

Chapitres	Dépenses	Recettes
011/60 Achats et variations des stocks	10 360,00 €	
011/61 Services extérieurs	94 683,99 €	
011/62 Autres services extérieurs	8 430,00 €	
011/63 Impôts, taxes et versements	900,00 €	
012/62 Autres services extérieurs	8 000,00 €	
012/63 Impôts taxes et versements	660,00 €	
012/64 Charges de personnel	41 700,00 €	
014/73 Impôts et taxes	12 388,00 €	
023 Virement de la section de fonctionnement	18 783,02 €	
65 Autres charges de gestion	41 610,00 €	
66 Charges financières	2 600,00 €	
68 Dotations amortissement et provisions	1 000,00 €	
042/68 Dotations amortissement et provisions	1 659,06 €	
<b>Total Dépenses</b>	<b>242 774,07 €</b>	
002 Excédent de fonctionnement reporté N-1		104 353,07 €
70 Produits des services		730,00 €
73 Impôts et taxes		92 041,00 €
74 Dotations et participations		35 650,00 €
75 Autres produits de gestion		10 000,00 €
<b>Total Recettes</b>		<b>242 774,07 €</b>

### FONCTIONNEMENT RECETTES



### FONCTIONNEMENT DÉPENSES



## EXTENSION DE LA MAIRIE ET TOILETTES PUBLIQUES

La commune fait face à un besoin croissant d'espaces de rangement, tout en déplorant l'absence de toilettes publiques.

Un projet d'extension à droite de l'entrée principale de la mairie au niveau du passage des véhicules sera donc envisagé, incluant des toilettes publiques accessibles depuis la rue André Ganne. Ce choix de localisation présente l'avantage d'être proche des réseaux d'eau et d'électricité, ce qui contribuera à réduire les coûts de construction.

Par le passé, il avait été demandé d'ouvrir la salle des fêtes uniquement pour l'accès aux toilettes, et cette nouvelle construction permettrait d'éviter cette ouverture, tout en offrant la possibilité de louer la salle des fêtes lors d'événements extérieurs.

Cette proposition sera soumise à l'approbation du conseil municipal, et les travaux figureront dans un budget ultérieur.



## VERS UN BOURG PLUS ATTRACTIF

La réorganisation du centre-bourg pour créer un lieu de détente et de loisirs en transformant le terrain inutilisé notamment en face du cimetière représente un projet visant à améliorer le bien-être des résidents tout en préservant le patrimoine local.

Ce projet prévoit la création d'un espace vert où les familles pourront se retrouver pour des moments de convivialité, avec des aires de jeux pour les enfants et des espaces de repos ombragés pour la relaxation.

Cette restructuration vise à renforcer le tissu social, offrir un espace de rassemblement et de détente, tout en respectant les héritages ancestraux.

Le cabinet AD79 a été mandaté pour conduire une étude du projet, comprenant l'aménagement du terrain et la rénovation des murs bordant ce terrain.

Par la suite, le bureau d'étude se chargera de l'évaluation technique, financière et environnementale, en examinant les caractéristiques du terrain, les solutions d'aménagement possibles, ainsi que la faisabilité des travaux. L'étude comprendra également une analyse détaillée des coûts, des matériaux nécessaires et des équipements à installer.

Cependant, en raison d'un contexte économique incertain et de la réduction significative des subventions allouées aux communes dans les années à venir, la réalisation de ce projet est compromise et sera reportée au prochain mandat.



## ISOLATION ET RÉAMÉNAGEMENT DU COULOIR DE LA MAIRIE

Des travaux d'isolation étaient nécessaires dans la mairie, spécifiquement au niveau du couloir de distribution du bureau de la secrétaire et du maire et de la salle de repos du personnel.

Pendant les périodes de froid, il était courant que la température dans ce passage descende en dessous des normes légales en matière de conditions de travail. Cette situation inconfortable était principalement due à la partie non chauffée de l'étage, qui laissait échapper le froid vers le rez-de-chaussée.

Pour remédier à cette problématique et assurer des conditions de travail optimales pour le personnel, il a été jugé indispensable de trouver une solution efficace et durable. C'est ainsi que l'entreprise TREMONT a été sollicitée pour poser des cloisons isolantes, permettant de séparer hermétiquement l'étage du rez-de-chaussée. Le montant des travaux réalisés s'élevait à 2344,91 € HT soit 2813,89 € TTC. La peinture des locaux sera, quant à elle, réalisée dans le cadre du budget 2025.



## PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION

La municipalité s'est pleinement investie dans la gestion des inondations issues des routes communales. Elle a lancé des travaux de rénovation des systèmes de drainage, en contrôlant les canaux d'écoulement des eaux pluviales pour réduire les risques de débordement. En parallèle, des efforts d'entretien des fossés ont été entrepris pour mieux canaliser les eaux de pluie. De plus, de nouveaux aménagements ont été réalisés aux abords des habitations exposées aux inondations.

Ces actions témoignent de l'engagement de la commune envers la sécurité routière et la protection de l'environnement. Elles ont pour objectif de créer un environnement plus sûr et durable pour tous, en réduisant les risques d'inondation et en améliorant la gestion des eaux pluviales.

Cependant, si vous constatez des problèmes d'inondation causés par les eaux de la voirie, nous vous recommandons vivement de signaler la situation à la mairie.



## TRAVAUX AU NIVEAU DES LOCATIFS

Les logements en location appartenant à la mairie nécessitent des travaux de réfection.

L'entreprise Goubeau de Thénézay a été chargée de ces interventions, qui comprennent la reconstruction partielle d'un mur effondré d'un bâtiment annexe situé rue Ganne, opération déjà réalisée pour un montant de 1723.63 € TTC.

Elle est également responsable de la prise en charge des problèmes d'infiltration d'eau affectant un garage, lequel est exposé au risque d'inondation en attendant l'intervention.

Ces travaux sont essentiels pour garantir la sécurité et le confort des locataires, ainsi que pour préserver l'intégrité des biens municipaux.



## AMÉLIORATION DES SERVICES A LA SALLE DES FÊTES

### UNE SONORISATION POUR LA SALLE DES FÊTES

En 2019, la commune a investi dans un vidéoprojecteur afin d'améliorer les équipements technologiques de la salle des fêtes, permettant ainsi de faciliter l'organisation d'événements, de projections. Cependant, pour optimiser pleinement l'utilisation de cet équipement, la commune a complété cette installation par un système de sonorisation.

Ce dispositif permettra d'assurer une diffusion sonore claire et adaptée à la taille de la salle, capable de répondre aux besoins des diverses manifestations qui s'y déroulent, qu'il s'agisse de conférences, de projections, de spectacles ou de réceptions.

Cet investissement renforcera également l'attractivité de la salle pour la location et l'organisation d'événements privés ou publics, contribuant ainsi à son dynamisme.

La mise en œuvre de ce projet a été réalisée par l'entreprise SONO LIVE de Parthenay pour un montant total de 4481,92 € HT 5378,30 € TTC.



### UNE SONORISATION AUTONOME SUR BATTERIE

La commune a choisi d'investir dans un système de sonorisation autonome sur batterie, afin de répondre à la demande croissante en équipements pour les événements en extérieur.

Facilement transportable et ne dépendant pas des sources d'électricité fixes, ce dispositif sera particulièrement utile pour les manifestations en plein air, où l'accès à l'alimentation électrique est souvent restreint.

Cet équipement pourra être utilisé lors de différents événements publics, tels que des discours, des cérémonies officielles, des rassemblements ou des rencontres avec les habitants, facilitant ainsi la communication et les échanges au sein de la commune.

Un autre avantage de cet équipement est qu'il peut résister à une pluie fine. En cas de forte pluie, il peut être rapidement protégé pour éviter tout dommage lié à l'humidité.

L'entreprise SONO LIVE de Parthenay a fourni ce matériel pour un montant total de 1109,50 € HT, soit 1 331,40 € TTC.



### DE NOUVEAUX ÉLECTROMÉNAGERS ET RANGEMENTS

La salle des fêtes d'Aubigny est un lieu central pour notre communauté, accueillant divers événements tels que mariages, anniversaires et séminaires.

La commune a investi dans trois équipements essentiels :

- un four à convection professionnel (1032€ TTC),
- un meuble de rangement en inox (732 € TTC)
- un réfrigérateur - congélateur de grand volume destiné au bar (1299 € TTC).

Ces ajouts visent à améliorer le confort et la fonctionnalité de la salle, tout en répondant à des besoins qui faisaient parfois défaut.



## MESURES DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- La Guinière : Installation de panneaux "Rouler au pas" en réponse aux préoccupations des habitants concernant la vitesse des véhicules.
- Remplacement des panneaux d'entrée et de sortie de la Coudrelle : Les panneaux existants étant effacés, ils ont été remplacés pour assurer une meilleure signalisation.
- Rénovation des bandes de stop : Certaines bandes de stop ont été repeintes par le cantonnier et M. Dabin Pierre. Il pourrait être nécessaire de continuer à surveiller leur état pour garantir la sécurité.



## SOUTENIR LES ASSOCIATIONS LOCALES

Malgré des ressources financières limitées, la commune d'Aubigny continue d'allouer des fonds aux associations locales, ainsi qu'à celles qui jouent un rôle essentiel pour notre territoire.

Ce dévouement réaffirme l'importance vitale de ces associations dans la vie de la communauté.

En réponse à ces défis financiers, la municipalité adopte une approche dynamique pour soutenir et dynamiser le tissu associatif.

Ceci montre sa ferme volonté de préserver la diversité sociale et culturelle dans la commune.



## L'ARCHIVAGE DES DOCUMENTS MUNICIPAUX

La commune a entrepris un travail de numérisation des documents à la mairie, sous la responsabilité de madame Magalie FONTENILLE, responsable du service d'accompagnement à la gestion des archives au CDG 79.

Cette démarche, qui s'étalera sur deux ans, est une étape clé dans la gestion des archives.

Elle consiste à transformer les documents papier en fichiers numériques, ce qui permet une gestion plus rapide et sécurisée. Grâce à cette méthode, les archives sont mieux protégées contre les risques physiques, comme les incendies.

Les documents deviennent ainsi facilement accessibles et consultables, tant pour les agents municipaux que pour les citoyens.



Si vous avez des suggestions supplémentaires ou des préoccupations, n'hésitez pas à les partager auprès de la mairie .

# LA CÉRÉMONIE DU 08 MAI

La cérémonie de commémoration de la victoire des Alliés en 1945 contre l'Allemagne nazie, marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale, s'est tenue le mercredi 8 mai 2024 à 11 h au monument aux Morts de la ville d'Aubigny. Cette année encore, la communauté s'est retrouvée pour honorer la mémoire des soldats tombés pendant ce conflit historique. Cette cérémonie a une grande importance pour rappeler les événements passés, célébrer le courage des générations précédentes et promouvoir les valeurs de paix et de tolérance. En se remémorant ces moments sombres de l'histoire, la communauté d'Aubigny a souligné l'importance de préserver la mémoire collective et de travailler ensemble pour construire un avenir pacifique.



Octobre Rose est une campagne annuelle de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Les symboles, tels que le ruban rose, sont couramment utilisés pour représenter cette cause. Cette campagne a pour objectif de sensibiliser le public à l'importance du dépistage précoce et de collecter des fonds pour la recherche et le soutien aux personnes touchées par cette maladie. Diverses initiatives sont organisées tout au long du mois pour promouvoir cet événement.



## UNE DÉCO QUI FAIT ROUGIR D'ENTHOUSIASME POUR OCTOBRE ROSE !



*Le samedi 28 septembre, les élu(e)s, l'employé technique et des bénévoles se sont mobilisés pour embellir la ville à l'occasion d'Octobre Rose. Ils ont choisi d'utiliser des matériaux de récupération autant que possible. Après plusieurs après-midi consacrés au sciage, à la peinture et à l'assemblage, de magnifiques décorations ont pris forme dans notre commune. Une action qui sera renouvelée l'année prochaine ! Appel aux bénévoles souhaitant se joindre à cette initiative !*



# LA FÊTE D'HALLOWEEN

**D**imanche 27 octobre, la commune d'Aubigny a célébré Halloween avec une fête réussie qui a rassemblé enfants et parents. Dès 15 heures, la salle des fêtes s'est animée avec diverses activités conçues pour divertir petits et grands.

L'atelier de creusage de citrouilles a été l'une des principales attractions. Sous l'œil attentif de leurs parents, les enfants ont sculpté des visages à la fois effrayants et amusants sur leurs citrouilles. La concentration était palpable, et au fur et à mesure, chacun révélait fièrement sa création.

Un atelier de dessin permettait aux jeunes artistes de laisser libre cours à leur imagination. Des tables étaient couvertes de crayons, feutres et papiers pour dessiner sorcières, fantômes et autres créatures d'Halloween.

Les petits sorciers et sorcières ont pu s'amuser à confectionner un porte-clé d'Halloween en tissant un squelette en macramé, parfait pour compléter leur collection.

La boîte mystérieuse de la sorcière a envoûté tout le monde ! Les enfants, excités, se pressaient pour dessiner sur l'énorme boîte, espérant déverrouiller la porte magique et entrer pour en ressortir avec des friandises effrayantes.

Une collation offerte par la mairie et l'association Entente et Bonne Humeur a été servie aux enfants. Des tables garnies de gâteaux, biscuits, fruits et boissons attendaient les petits gourmands.

Cette journée organisée par les élu(e)s et les membres de l'association Entente et Bonne humeur a été appréciée par les familles.

**Suite au succès de cette fête d'Halloween, la mairie vous donne rendez-vous l'année prochaine !**





# LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Quatre-vingts personnes ont assisté à la cérémonie du 106<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918, célébrée lundi 11 novembre. Cet événement rend hommage à la victoire, à la paix et à tous les soldats morts pour la France.

*Déroulement de la journée :*

*11h15 : Départ en cortège.*

*11h20 : Cérémonie avec l'allocution du maire Daniel Malvaud, du représentant de l'UAC et de l'élus Sébastien Girard.*



*Des enfants de la commune, Mathis et Angeline, ont également lu "Louis, soldat de la Grande Guerre", en hommage aux soldats. Dépôt de gerbes au monument. 12h15 : Verre de l'amitié à la salle des fêtes.*



À cette occasion, une exposition a été organisée, présentant des photographies et des documents d'époque. La municipalité remercie sincèrement les personnes ayant prêté ces objets.



# LE REPAS DE NOËL DES HABITANTS

Le 8 décembre, la commune a organisé un déjeuner auquel ont pris part 80 convives, comprenant 71 adultes et 9 enfants. Ils ont pu savourer les plats préparés par Mme Patricia Gauthier, à commencer par une entrée raffinée composée de terrine de foie gras, mesclun, pain d'épices et compotée d'oignons. Le repas s'est poursuivi avec un généreux couscous, agrémenté d'agneau, de poulet et de merguez. Un plateau de fromages a précédé une délicieuse tarte croustillante aux pommes, accompagnée d'une boule de glace à la vanille, pour le plus grand plaisir des papilles.

Pour animer cet déjeuner, le magicien Romain Frasi a assuré une prestation de close-up, éblouissant les convives avec des tours de magie réalisés à leur table. Profitant de cet événement, le Père Noël avait confié à la municipalité la distribution des cadeaux aux enfants présents, en précisant que ceux qui étaient absents recevraient leurs colis directement chez eux.

Le coût du repas pour la commune s'élevait à 22 € par adulte et à 11 € par enfant de moins de 12 ans soit un total de 1 980 € TTC. L'animation a, quant à elle, coûté 550 €. Afin de réduire les dépenses de la commune, une contribution de 8 € par adulte et de 2 € par enfant a été sollicitée.



***Cette journée a été un véritable succès et sera donc reconduite l'année prochaine.***

## Depuis le 1er janvier 2024, tous les Français doivent avoir une solution pour trier leurs biodéchets... Vaste chantier

À partir du 1er janvier 2024, tous les Français doivent avoir une solution pratique pour trier leurs biodéchets en vertu de la loi Agec.

Cette mesure vise principalement les déchets alimentaires, estimés à 80 kg par an et par habitant. Actuellement, ces déchets sont souvent enfouis ou incinérés, ce qui est considéré comme un gaspillage. La collecte séparée des biodéchets permettrait une meilleure valorisation, notamment par le compostage ou la méthanisation.

Cependant, la mise en œuvre de cette mesure pose un défi aux collectivités locales. Paris, par exemple, explore différentes solutions, telles que la collecte en porte à porte, l'installation de composteurs collectifs, et la mise en place de points d'apports volontaires. L'objectif est d'offrir une solution de tri à chaque citoyen à moins de 300 mètres de son domicile.

Nicolas Garnier, délégué général de l'association AMORCE, souligne que la diversité des solutions est essentielle en fonction des caractéristiques urbaines ou rurales. Cependant, il avertit que toutes les collectivités ne seront probablement pas prêtes, et que le tri et la collecte des biodéchets ont un coût estimé à environ 10 euros par an et par habitant.

La loi Agec s'applique également aux professionnels générant des biodéchets, les obligeant à trier et collecter ces déchets à partir de la même date.

Les collectivités doivent donc trouver des synergies pour gérer les déchets alimentaires des établissements publics tels que crèches, écoles, et collèges.

Bien que le tri des biodéchets ne soit pas encore un réflexe en France, l'échéance du 1er janvier 2024 est considérée comme un point de départ vers une meilleure gestion environnementale.

### Action locale

La Communauté de communes de Parthenay-Gâtine met à la disposition de ses habitants des composteurs individuels en plastique d'une contenance de 345 litres ou 830 litres. Le composteur est fourni avec une petite poubelle (un «bio-seau»).

#### Ce composteur est à demander au :

Service déchets ménagers et collecte sélective  
7, rue Béranger - CS 80192 - 79205 Parthenay cedex.  
ou Espace 66,  
66, boulevard Edgar-Quinet, 79200 Parthenay  
Tél : 05 49 95 76 06 ou 05 49 94 92 67  
E-mail : dechets@cc-parthenay-gatine.fr

#### Horaires

Du lundi au jeudi :  
8h30-12h00 et 13h30-17h  
Vendredi :  
8h30-12h00 et 13h30-16h30





## Matières vertes ou matières brunes ?

Les vertes contiennent davantage d'eau, d'azote ; de plus elles sont molles, souples. Ex : tonte de gazon, déchets de cuisine, engrais verts, algues, fanes issues du potager... Les déchets bruns sont plus coriaces, riches en carbone, plus secs. Ex : feuilles mortes, déchets de taille de haie, paille, broyats de tiges et rameaux.

L'idéal, pour obtenir une bonne dégradation des matières mises au compost, est de mélanger matières brunes et vertes. S'il n'y a que des matières vertes (tonte de gazon par exemple), l'odeur, sous l'influence des bactéries qui vivent sans oxygène, va très rapidement devenir fétide. Vos voisins risquent de réagir très rapidement et la dégradation se fera très mal ! S'il n'y a que des matières brunes (taille de haie), le tas va se figer sans aucune évolution ! Par manque d'azote et d'humidité les bactéries et autres mangeurs de détritiques ne peuvent se mettre à table. Concrètement, en mettant au compost des matières aussi variées que possibles, à condition que l'épaisseur de chaque couche ne soit pas trop importante (5 à 10 cm de chaque matière suffit), il est impossible de le rater.

## Quels déchets éviter ?

- les déjections animales qui, outre leur odeur, peuvent contenir des agents pathogènes.
  - les restes de nourriture animale : même si elle se décompose bien lorsque le tas est régulièrement brassé, il arrive qu'ils attirent des rongeurs, chats et chiens.
- les déchets non dégradables : toutes les matières plastiques, boîtes de conserve, restes de Javel, lessive, graisse, huile, etc.

## Quels sont les avantages du compostage en tranchée ?

Cette technique de compostage, plus répandue dans les jardins anglais que dans les potagers français, consiste à enterrer ses déchets directement dans le sol de son potager. C'est donc un compostage souterrain, par ailleurs appelé "compostage en rigoles ou en couloirs". Ainsi, l'activité bactérienne se fait directement dans le sol du potager et les plantes potagères plongent leur système racinaire dans cette manne.

Le compostage en tranchée présente de nombreux avantages par rapport aux autres méthodes de compostage :

- Il est simple et ne demande pas beaucoup de travail. Vous n'avez pas besoin de retourner le compost ni de surveiller son humidité ou sa température.
- Il est invisible et ne produit pas d'odeurs. Vous n'avez pas besoin de trouver un endroit pour installer un bac à compost ni de craindre d'attirer des nuisibles ou des voisins mécontents.
- Il est adapté à tous les types de sols et à tous les climats. Vous pouvez faire le compostage en tranchée toute l'année, même en hiver, car la chaleur produite par la décomposition maintient le sol à une température favorable aux micro-organismes.
- Il nourrit directement les plantes à la racine. Le compost formé dans la tranchée apporte des éléments nutritifs et de l'humus au sol, ce qui favorise la croissance et la santé des plantes. Les plantes sont plus résistantes à la sécheresse et aux maladies, et nécessitent moins d'engrais et d'eau.

## Comment procéder ?

Creusez une tranchée d'une profondeur d'environ 60 cm à l'endroit où vous allez planter. Chaque fois que vous ajoutez des déchets de cuisine, recouvrez-les d'une couche de terre d'au moins 10 cm. Continuez à empiler les déchets, couche par couche, jusqu'à ce que la tranchée soit presque pleine. Enfin, complétez avec de la terre et laissez le tout se décomposer plusieurs mois avant de planter ou semer .

La tranchée conserve une grande quantité d'humidité, bénéfique pour les cultures.



## LE REPAS ANNUEL ACCA

Le repas annuel de l'ACCA a eu lieu le dimanche 14 avril 2024.

Cette année, l'association a offert un menu complet au prix de 25 euros. Le repas débutait par un kir et ses œufs de caille, suivi d'une entrée de saumon fumé et de crevettes, puis d'une terrine de chevreuil. Après un trou normand, le plat principal consistait en du chevreuil sauce grand veneur accompagné de haricots et de champignons, suivi d'une salade et fromage. Le dessert était une délicieuse pâtisserie à la mousse exotique, suivi d'un café. Le repas était accompagné d'un vin de pays.

L'événement a été un succès, rassemblant 53 personnes dans une ambiance conviviale.



### ACCA

Pour cette saison 2023-2024,  
l'association comptait  
21 sociétaires composée de :

Président : Joseph NAULIN  
Secrétaire : Marie-Pierre JAMET  
Trésorier : Jean-Pierre BORDES

contact : [accaubigny@outlook.fr](mailto:accaubigny@outlook.fr)

## LE VIDE GRENIER DE L' ACCA

Le vide-grenier de l'ACCA, organisé le dimanche 26 mai 2024, a rencontré un franc succès, attirant 46 exposants. L'espace occupé s'étendait sur 336 mètres linéaires, une augmentation de 10 exposants et 73 mètres comparé à 2023.

Les rues étaient animées par de nombreux stands, offrant l'opportunité de vider ses placards. Des brocanteurs, parfois venus de régions éloignées, ont présenté des objets anciens, de collection et parfois rares. Tout au long de la journée, les passants ont profité d'un soleil inespéré et d'une température agréable. Certains se promenaient, se laissant surprendre par des trouvailles inattendues, tandis que d'autres, munis d'un œil avisé, étaient déterminés à dénicher de bonnes affaires.

Une buvette et une restauration étaient proposées. Un total de 150 repas ont été vendus.

### *Mais ce n'est pas tout !*

Cette année, les visiteurs ont été agréablement surpris par une nouveauté : une exposition mettant en lumière le talent de 11 artistes locaux, soit 7 sont originaires d'Aubigny, 2 de Saint-Loup, 1 de Lamairé et 1 de Pressigny.

225 visiteurs ont eu le plaisir de découvrir et d'apprécier les œuvres exposées de :

- ◆ Geneviève Pidoux : Tableau en Tissus 3D
- ◆ Katalyn Girard : Dessin en crayon graphite et scrap
- ◆ Geneviève Mignot : Dessin au Pastel
- ◆ Philippe Aubin : Dessous de verres, Dessous de plats en Tilleul
- ◆ Claudie Massyze : Peinture à l'huile
- ◆ Marie-Noëlle Sigagneau : Patchwork
- ◆ Margaret Greaves : Patchwork
- ◆ Nicolle Bréavoine : Peinture à l'huile
- ◆ Joseph Jeudi : Tableau
- ◆ Marie-Antoinette Fillon : Reliure
- ◆ Patricia Mazé : Dessin au Pastel, peinture à l'huile, peinture à l'acrylique, Mairie en Carton, table de jeux en carton.

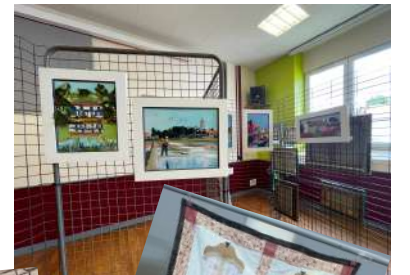
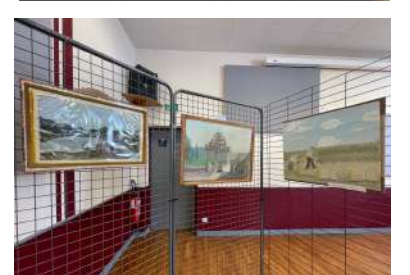
Les œuvres exposées ont captivé l'attention du public, qui a exprimé son admiration pour la créativité et la diversité des artistes locaux.

Le bilan de cette journée est positif, et les 18 membres de l'ACCA ou sympathisants qui se sont mobilisés pour faire de cette belle journée une réussite vous donnent rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.

## LE VIDE GRENIER DE L'ACCA EN IMAGE



## L'EXPOSITION DES ARTISTES EN IMAGE



## LA FÊTE DU VILLAGE

La soirée du samedi 20 juillet a attiré une foule nombreuse, composée des habitants d'Aubigny et des communes voisines. L'événement a été marqué par la prestation du groupe de musique "Black Sheep", vedette de l'édition 2024 de la "Fête du village". Organisée par l'association "Entente et Bonne Humeur", la fête a proposé des boissons et de la restauration grâce au food truck de "La P'tite Escale". La commune, quant à elle, a pris en charge le financement et l'organisation du feu d'artifice, créant ainsi une ambiance festive typique d'une fête de village.



## LE REPAS DE BRANGEARD

Le traditionnel repas de Brangeard est une célébration très attendue par de nombreux habitants. Grâce à la météo clémente, la fête a rencontré un grand succès. Monsieur le maire a débuté les festivités par un discours chaleureux, félicitant les personnes présentes pour leur implication dans les actions de la commune et de l'association "Entente et Bonne Humeur". Après un repas convivial et des échanges, les convives se sont rassemblés, comme le veut la coutume, autour de jeux, mettant ainsi fin à la journée dans une atmosphère paisible.

### Retour en images :



## LA RANDONNÉE D'AUTOMNE

Dimanche 20 octobre 2024, l'association Entente et Bonne Humeur a organisé sa randonnée annuelle.

Bien que cette marche soit toujours très appréciée, elle a attiré cette année seulement 30 participants, probablement en raison d'une autre randonnée qui s'est tenue à Gourgé pour Octobre Rose ce même jour.

Comme de coutume, l'association avait conçu un itinéraire adapté à tous, offrant des parcours de 9 km et 16 km sur la commune et un petit tronçon sur l'Houmois. Une pause à mi-parcours était également prévue pour se ravitailler avec une collation et une boisson chaude revigorante.

La randonnée a pris doucement fin vers 12H30, sous un beau temps d'automne. L'événement a récolté des retours très positifs.

Tout le monde est impatient de prendre part à la prochaine marche organisée dans la commune !



### REPAS ANNUEL :

**Dimanche 6 avril 2025**

**Organisateur : ACCA**

### VIDE GRENIER :

**Dimanche 25 mai 2025**

**Organisateur : ACCA**

### FÊTE PUBLIQUE :

**Juillet 2025 :**

**Organisateur : Municipalité**

### FÊTE DU VILLAGE :

**Pique-nique de Brangeard**

**Août 2025**

**Organisateur : Municipalité**

### REPAS DE NOËL :

**Décembre 2025**

**Organisateur : Municipalité**

### RANDONNÉE :

**Dimanche 12 octobre 2025**

**Organisateur : Municipalité**



**Le futur comité des fêtes, en accord avec la municipalité, déterminera les dates précises des manifestations de 2025, qui vous seront communiquées ultérieurement par le biais des supports d'information de la mairie (voir page 37 « Infos pratiques »).**



## ENTENTE ET BONNE HUMEUR, UNE FIN POUR ÉVOLUER VERS UN COMITÉ DES FÊTES

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'association, qui s'est tenue le mardi 17 septembre à 20h dans la salle des fêtes, a annoncé à la population la décision de transformer l'Association "Entente et Bonne Humeur" en Comité des Fêtes, avec une entrée en vigueur prévue pour janvier 2025.

Cette décision, prise en collaboration avec la mairie, vise à répondre plus efficacement aux besoins du village et à dynamiser les activités de l'association. L'idée est de réorienter sa structure en un Comité des Fêtes.

Les avantages de cette transformation sont multiples :

- Collaboration avec la Mairie : En devenant un Comité des Fêtes, l'association pourra travailler plus étroitement avec la mairie, ce qui favorisera une meilleure intégration des activités dans le calendrier municipal et encouragera une participation plus large de la population, ainsi qu'un soutien logistique accru.
- Accès à Plus de Ressources : Le nouveau statut permettra de bénéficier de ressources et de financements municipaux supplémentaires, facilitant ainsi l'organisation d'événements de plus grande envergure.
- Visibilité Renforcée : Les événements organisés par un Comité des Fêtes auront une visibilité accrue grâce à l'appui de la mairie, attirant ainsi un plus grand nombre de participants et augmentant l'impact des initiatives.

- Nouveaux Partenariats : Cette transformation ouvrira la voie à des partenariats avec d'autres organisations locales, renforçant le réseau et la capacité à organiser des événements variés et attrayants.



**Toute personne souhaitant rejoindre le futur Comité des Fêtes, que ce soit en tant que membre actif ou en tant que simple bénévole, est encouragée à se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.**

*L'association Entente et Bonne Humeur regroupe*

*17 adhérents*

*et*

*4 membres au sein du bureau, composé de :*

- *Présidente : Sylvie GERBIER*
- *Vice-Président : Sébastien GIRARD*
- *Secrétaire : Vanessa PASSEGUÉ*
- *Trésorière : Béatrice GIRARD*

## Comité de jumelage du Thénezéen



### Section Allemagne

La soirée de l'arbre de mai, interrompue ces dernières années, a été relancée avec succès cette année. Les pompiers ont procédé à l'élévation du sapin, issu des éclaircissements dans la forêt d'Autin, et plus de cent convives ont participé au dîner, faisant de cet événement un véritable succès.

Du 23 au 30 septembre, une délégation de 12 personnes de Saint-Yohann est venue en Dordogne pour découvrir le Périgord, en compagnie de leurs homologues thénezéens. La fin du séjour s'est déroulée localement avec une réception à la mairie de Thénezay, où les familles d'accueil ont pu profiter de moments de détente et d'échanges. La soirée de clôture, qui a eu lieu à Aubigny, a marqué la fin de cette belle rencontre.

Cette visite a une nouvelle fois renforcé l'amitié qui unit les deux communautés et témoigne de la vitalité du jumelage.



### Section Togo

Du 27 octobre au 6 novembre 2024, une délégation de 9 personnes, composée de 8 membres du comité de jumelage de Thénezay et 1 technicien du SMEG, s'est rendue au Togo. Ils ont visité les comités eau de Gapé et Wonugba, et observé des installations telles que des châteaux d'eau et des bornes fontaines, témoignant du succès du projet lancé en 2018. Alice, enseignante à Thénezay, a rencontré des professeurs de Gapé pour relancer les échanges scolaires. Des discussions avec Togo 79 ont renforcé les liens entre les comités de jumelage, et la délégation a été reçue à Ountivou, jumelée avec Ménigoute. Une visite de courtoisie à la préfecture de Zio 4 a clôturé le séjour, avant quelques jours de tourisme.

#### DATES À RETENIR POUR 2025 :

**Assemblée générale : mercredi 12 mars à Oroux**

**Arbre de mai : le samedi 24 mai à Thénezay**

**Ramassage ferraille : mars-avril**



Parthenay-Gâtine vous informe



Tous les projets, toutes les actualités : [parthenay-gatine.fr](http://parthenay-gatine.fr)  
@ parthenay-gatine Communauté de communes de Parthenay-Gâtine



## NUMERIQUE

# Réseau Gâtine connect : vous accompagner dans votre usage numérique quotidien

Sur le territoire de Parthenay-Gâtine, plusieurs acteurs publics ou privés organisent des actions qui favorisent l'autonomie numérique. Il peut s'agir :

- D'accompagnement, d'aide, de dépannage, d'initiation, de découverte ou de formation ;
- De rendez-vous individuels ou d'ateliers en groupe ;
- De besoins administratifs, de besoins du quotidien, ou d'envies de loisirs ;
- D'action sociale, d'insertion professionnelle, ou de médiation numérique ;

### Gâtine Connect : être mieux identifié

Créé à l'initiative de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine, le réseau Gâtine connect a pour objectif de mieux faire connaître aux habitants les accompagnements proposés.



### Ils sont membres du réseau :

- **Communauté de communes de Parthenay-Gâtine**  
2, rue de la Citadelle, Parthenay  
Tél. 05 49 94 03 77
- **Centre socioculturel et maison pour tous (CSC-MPT)**  
de Châtillon-sur-Thouet, 9, avenue Paul-Gellé  
Tél. 05 49 95 07 43
- **Centre socioculturel (CSC) du pays Ménigoutais**, 20, rue du Château, 79340 Les Forges - Tél. 05 49 69 93 13
- **CLÉ (Communiquer Lire Écrire)**, 7 rue Jean-Macé, Parthenay - Tél. : 05 49 95 15 92
- **Croix Rouge Antenne locale de Parthenay**, 11, rue Prosper-Jouneau - Tél. : 05 49 94 23 45
- **Maison de l'Emploi et des Entreprises**, 13 Boulevard Edgar Quinet, Parthenay - Tél. : 05 49 94 23 46
- **Maison pour Tous de Saint-Aubin-le-Cloud**, 11, rue de l'Hôtel de ville - Tél. MPT 05 49 63 16 18



CONSEILLER  
NUMÉRIQUE  
France  
services

## Conseillers numériques dans toutes les communes :

Besoin de conseils pour réaliser une démarche en ligne ? Envie de naviguer sur Internet, etc ? Les conseillers numériques du territoire Parthenay-Gâtine vous accompagnent.



Frédéric Coliaux et Nuno Semedo  
05 49 94 90 20



Qui ?



Corentin Chappet  
(Secteur Ménigoute)  
05 49 69 93 13

[parthenay-gatine.fr/conseiller-numerique](http://parthenay-gatine.fr/conseiller-numerique)

### Où et comment ?

- **Dans toutes les communes** : permanence en mairie ou sur rendez-vous.
- **A Parthenay** : à l'Espace Public Numérique, Maison de l'emploi et des entreprises, 13 boulevard Edgar-Quinet à Parthenay.
- Rendez-vous individuel ou atelier collectif
- Gratuit

Les communes de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine : Adilly, Allonne, Amailloux, Aubigny, Azay-sur-Thouet, Châtillon-sur-Thouet, Doux, Fénerly, Fomperron, Gourgé, La Chapelle-Bertrand, La Ferrière-en-Parthenay, La Peyratte, Lageon, Le Retail, Le Tallud, Les Châteliers, Les Forges, Lhoumois, Ménigoute, Oroux, Parthenay, Pompaire, Pougne-Hérissou, Pressigny, Reffannes, Saint-Aubin-le-Cloud, Saint-Germain-de-Longue-Chaume, Saint-Germier, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saurais, Secondigny, Thénezay, Vasles, Vausseroux, Vautebis, Vernoux-en-Gâtine, Viennay



Parthenay-Gâtine vous informe



Tous les projets, toutes les actualités : [parthenay-gatine.fr](http://parthenay-gatine.fr)  
 @ parthenay-gatine Communauté de communes de Parthenay-Gâtine

## Une envie de lecture et de jeux ?

Rendez-vous dans une bibliothèque du réseau SouRces



### Le programme



Toute l'année, des animations, expositions, lectures, soirées-jeux.

## Empruntez des jeux auprès de la ludothèque !

4 800 jeux sont sur les étagères. La ludothèque de Parthenay-Gâtine propose un service d'emprunt sous forme de "cliqué-retiré" au Palais des congrès de Parthenay.

### 1. Choisissez les jeux et jouets dans le catalogue en ligne

[ludotheque.parthenay-gatine.fr](http://ludotheque.parthenay-gatine.fr)



### 2. Réservez seul en ligne ou avec l'équipe de la ludothèque

- en ligne avec votre compte abonné sur le site : [ludotheque.parthenay-gatine.fr](http://ludotheque.parthenay-gatine.fr)
- avec l'équipe de la ludothèque du mardi au vendredi (9h-12h et 14h-18h) :
  - par téléphone : 05 49 94 24 43
  - par mail : [ludotheque@cc-parthenay-gatine.fr](mailto:ludotheque@cc-parthenay-gatine.fr)

Les réservations sont valables pendant 8 jours inclus.

### 3. Venez chercher vos jeux ou les rapporter

Au Palais des congrès à Parthenay (hall) :

- Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- Le samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h

Il n'est pas possible de jouer sur place.

Il est possible de retirer uniquement les jeux que vous avez réservés.

#### Mercredi, c'est ludo !

Le nouveau rendez-vous mensuel. Toutes les dates : [parthenay-gatine.fr/agenda](http://parthenay-gatine.fr/agenda)



**Les communes de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine :** Adilly, Allonne, Amailloux, Aubigny, Acay-sur-Thouet, Châtillon-sur-Thouet, Doux, Fénerly, Fomperron, Gourgé, La Chapelle-Bertrand, La Ferrière-en-Parthenay, La Peyratte, Lageon, Le Retail, Le Tallud, Les Châtelliers, Les Forges, Lhoumois, Ménagoute, Oroux, Parthenay, Pampaire, Pougne-Hérisson, Pressigny, Reffannes, Saint-Aubin-le-Cloud, Saint-Germain-de-Longue-Chaume, Saint-Germier, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saurais, Secondigny, Thénézay, Vasles, Vausseroux, Vautebiś, Vernoux-en-Gâtine, Viennay



*Parthenay-Gâtine vous informe*



Tous les projets, toutes les actualités : [parthenay-gatine.fr](http://parthenay-gatine.fr)  
 @ parthenay-gatine f Communauté de communes de Parthenay-Gâtine

## Campus de projets : le réseau des espaces jeunesse du territoire conforté

Ménigoute, Thénézay, Secondigny et désormais Parthenay. Les quatre antennes campus de projets du territoire de Parthenay-Gâtine à destination des jeunes de 12 à 30 ans sont ouvertes. Une étape forte de la politique jeunesse de Parthenay-Gâtine, qui va désormais axer son travail sur le renforcement des partenariats et la mise en place de projets pour et avec les jeunes.

### La jeunesse, une priorité de Parthenay-Gâtine

Parthenay-Gâtine développe une politique innovante auprès des jeunes de 12 à 30 ans pour les accompagner dans la mise en oeuvre de leurs projets professionnels ou personnels.

**Priorité numéro une pour Parthenay-Gâtine, mailler le territoire pour être au plus près des publics jeunes avec :**

- La constitution d'un réseau de professionnels : les référents jeunesse. Ils sont aujourd'hui quatre sur le territoire communautaire.
- Le déploiement d'équipements dénommé « Campus de projets ».



### Les campus : des espaces fédérateurs

Les campus sont des espaces fédérateurs, propices aux échanges et où publics et acteurs du territoire se croisent et peuvent co-construire des actions et projets. Chaque campus est animé par un référent jeunesse.

Les campus de projets répondent aux objectifs suivants :

- Être attractif pour les jeunes et leur permettre de vivre sur le territoire
- Favoriser la création d'activités économiques, sociales et culturelles et de projets citoyen
- Accompagner la numérisation des nouvelles formes de travail
- Donner aux jeunes les moyens de maîtriser leur parcours de vie

Après l'ouverture des campus de Ménigoute, Thénézay et Secondigny, le campus de Parthenay a ouvert ses portes, au 42 avenue Pierre-Mendès France, en octobre dernier.

### Quatre référents jeunesse

Les référents jeunesse animent les antennes du campus de projets. Ils facilitent aussi la participation des jeunes à la vie locale, en coordonnant une médiation entre les jeunes, les élus et les associations locales. Ils font la promotion d'une politique locale en direction des jeunes, tout en les sensibilisant à leur pouvoir d'agir.



Retrouvez toutes les informations sur les campus et les contacts des référents jeunesse : [cc-parthenay-gatine.fr/jeunesse](http://cc-parthenay-gatine.fr/jeunesse)

**Les communes de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine :** Adilly, Allonne, Amailloux, Aubigny, Azay-sur-Thouet, Châtillon-sur-Thouet, Doux, Féney, Fomperron, Gourgé, La Chapelle-Bertrand, La Ferrière-en-Parthenay, La Peyratte, Lageon, Le Retail, Le Tallud, Les Châteliers, Les Forges, Lhoumois, Ménigoute, Oroux, Parthenay, Pompaire, Pougne-Hérison, Pressigny, Reffannes, Saint-Aubin-le-Cloud, Saint-Germain-de-Longue-Chaume, Saint-Germier, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saurais, Secondigny, Thénézay, Vasles, Vausseroux, Vautebis, Vernoux-en-Gâtine, Viennay

Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) regroupe les écoles de Gourgé et Pressigny. Bien que chacune de ces écoles possède ses spécificités, elles partagent une même ambition : offrir à chaque enfant les meilleures chances de réussite.

## **Une année 2024 riche en projets et activités pour les deux écoles**

- Les écoles de Pressigny et d'Assais sont allées ensemble au cinéma le 18 janvier.
- Sortie plantation de haies pour les maternelles le vendredi 2 février.
- 4 interventions en CP-CE1 sur la réduction et le tri des déchets avec Barbara Puaud du CPIE. La dernière séance a eu lieu jeudi 7 mars au CPIE de Coutières.
- Intervention des animatrices de la ludothèque pour l'école de Pressigny le 8 mars.
- La classe de CE2-CM ont participé aux dédis API-Maths du 11 au 15 mars.
- Interventions rugby pour les élèves de Gourgé en mars-avril avec Nicolas Clergeau du SAP de Parthenay.
- Rencontre USEP le 4 avril pour la classe CP-CE1.
- Intervention sécurité routière pour les CM par la gendarmerie d'Airvault, le vendredi 5 avril.
- Participation au « défi des récréations » du 2 au 12 avril à Gourgé dans le cadre de l'installation d'une table de tennis de table.
- Projet spectacle « Inventaire de la magicienne verte » qui s'est déroulé à Pressigny du 29 avril au 27 mai.
- Projet sur l'eau avec l'association la Bêta-Pi pour les CP-CE1, déplacement au Cébron le 23 mai
- Printemps des poètes avec le collège de Thénezay et une classe de 6ème et les CE2-CM de la Ferrière.
- Séjour scolaire de fin d'année pour les CE2-CM à la Garette du 11 au 14 juin en lien avec l'USEP.
- Tournois rugby pour les CP-CE1 le mardi 18 juin et le jeudi 20 juin pour les CE2-CM. A Parthenay suite aux interventions du SAP en mars-avril.
- Rencontre du RPI pour la préparation de la fête des écoles le 21 juin.
- Fête des écoles le samedi 22 juin à Gourgé.
- Sortie à Niort le 25 juin : ateliers du cirque pour les maternelles et visite du musée Agesci pour les CP-CE1.
- Rencontre USEP le 2 juillet pour les CP-CE1, avec les CP-CE1-CE2 de Thénezay, à Gourgé.

## **Rentrée scolaire de 2024/2025, le RPI accueille 62 élèves**

*École maternelle « Les Écureuils » de Pressigny :  
21 élèves*

*Toute petite section : 1 Petite section : 4  
Moyenne section : 12 Grande section : 4*

*Ecole primaire « Nelson Mandela » de Gourgé :  
41 élèves*

*CP : 6 CE1 : 7 CE2 : 11 CM1 : 9 CM2 : 8*

- Début du projet jardin en lien avec Barbara Puaud du CPIE, le 15 octobre.
- Sortie au Palais des Congrès de Parthenay "spectacle Toundra" le vendredi 22 novembre pour le RPI,
- Poursuite du projet jardin écologique avec la CPIE, le 2 décembre. Marie Fleurs de Gâtine est intervenue pour ce projet et reviendra en février et avril pour la suite des travaux.
- La journée de Noël 2024 a eu lieu le vendredi 13 décembre à Gourgé avec le RPI et l'école privée de Gourgé. Les enfants ont participé à des ateliers de décorations le matin avec la bibliothèque de Gourgé et l'association « L'art en folie » suivi d'un repas de Noël et d'un spectacle l'après-midi.

L'année 2025 commencera par un projet musical « Soundpainting » avec la compagnie Expl'orateurs, ainsi que la poursuite du projet de plantation de haies en partenariat avec la SEVT et les Amis des Palisses.

## **Les conseils d'école ont lieu tous les trimestres à la salle des fêtes d'Aubigny.**





## Votre bac est cassé ! trop petit ! trop grand !

Vous pouvez faire une demande pour en changer

En scannant le QR code ci-contre ou par téléphone au 05 49 94 92 67

(Les bacs jaunes ne sont pas concernés)



**PG**  
Communauté de Communes  
Parthenay-Gâtine

### CALENDRIER DES COLLECTES 2025

Le Tallud / Aubigny / Pressigny / Lhoumois / Oroux (T05)

Tous les emballages se trient en vrac et non imbriqués !

- Ordures ménagères
- Emballages recyclables
- Jours fériés

Merci de sortir vos bacs la veille après 19h, couvercles fermés et de les rentrer après la collecte.

Service déchets  
66 Boulevard Edgar Quinet - 79200 Parthenay  
Tel. 05 49 94 92 67  
dechets@cc-parthenay-gatine.fr  
www.cc-parthenay-gatine.fr

Janvier 2025	Février 2025	Mars 2025	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025
1 Me	1 S	1 S	1 M	1 J	1 D
2 J	2 D	2 D	2 Me	2 V	2 L
3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 Me
5 D	5 Me	5 Me	5 S	5 L	5 J
6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V
7 M	7 V	7 V	7 L	7 Me	7 S
8 Me	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D
9 J	9 D	9 D	9 Me	9 V	9 L
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 Me
12 D	12 Me	12 Me	12 S	12 L	12 J
13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V
14 M	14 V	14 V	14 L	14 Me	14 S
15 Me	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D
16 J	16 D	16 D	16 Me	16 V	16 L
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 Me
19 D	19 Me	19 Me	19 S	19 L	19 J
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V
21 M	21 V	21 V	21 L	21 Me	21 S
22 Me	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D
23 J	23 D	23 D	23 Me	23 V	23 L
24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 Me
26 D	26 Me	26 Me	26 S	26 L	26 J
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V
28 M	28 V	28 V	28 L	28 Me	28 S
29 Me		29 S	29 M	29 J	29 D
30 J		30 D	30 Me	30 V	30 L
31 V		31 L		31 S	

**PG**  
Communauté de Communes  
Parthenay-Gâtine

### CALENDRIER DES COLLECTES 2025

Le Tallud / Aubigny / Pressigny / Lhoumois / Oroux (T05)

Comment dois-je faire le tri ?

Guide du tri

BESOIN D'AIDE POUR TRIER ?  
TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

Réduisez vos déchets et compostez-les !

Service déchets  
66 Boulevard Edgar Quinet - 79200 Parthenay  
Tel. 05 49 94 92 67  
dechets@cc-parthenay-gatine.fr  
www.cc-parthenay-gatine.fr

Juillet 2025	Août 2025	Septembre 2025	Octobre 2025	Novembre 2025	Décembre 2025
1 M	1 V	1 L	1 Me	1 S	1 L
2 Me	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M
3 J	3 D	3 Me	3 V	3 L	3 Me
4 V	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J
5 S	5 M	5 V	5 D	5 Me	5 V
6 D	6 Me	6 S	6 L	6 J	6 S
7 L	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D
8 M	8 V	8 L	8 Me	8 S	8 L
9 Me	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 J	10 D	10 Me	10 V	10 L	10 Me
11 V	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J
12 S	12 M	12 V	12 D	12 Me	12 V
13 D	13 Me	13 S	13 L	13 J	13 S
14 L	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 M	15 V	15 L	15 Me	15 S	15 L
16 Me	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 J	17 D	17 Me	17 V	17 L	17 Me
18 V	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 S	19 M	19 V	19 D	19 Me	19 V
20 D	20 Me	20 S	20 L	20 J	20 S
21 L	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 M	22 V	22 L	22 Me	22 S	22 L
23 Me	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 J	24 D	24 Me	24 V	24 L	24 Me
25 V	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J
26 S	26 M	26 V	26 D	26 Me	26 V
27 D	27 Me	27 S	27 L	27 J	27 S
28 L	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 V	29 L	29 Me	29 S	29 L
30 Me	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 J	31 D		31 V		31 Me

## Éloge d'un Parc Naturel Régional entre Tradition et Innovation



### Préservation et Diversité au Cœur d'un PNR

Le Parc Naturel Régional (PNR) de la Gâtine Poitevine incarne une véritable ode à la préservation, à l'innovation et à la valorisation d'un territoire riche en identité et en diversité. Niché au cœur de la région Nouvelle-Aquitaine, ce coin de nature préservée offre un tableau saisissant de paysages ruraux, où se mêlent harmonieusement terres d'élevage, patrimoine culturel et environnement préservé.

L'objectif du PNR est clair favoriser le développement économique tout en préservant l'âme et le cadre de vie si précieux à ses habitants.

À travers ce projet, c'est une reconnaissance nationale qui se dessine, offrant à chacun la possibilité de s'épanouir et de vivre pleinement dans ce territoire d'exception.

### Une Aventure Collective pour Préserver notre Patrimoine Naturel"

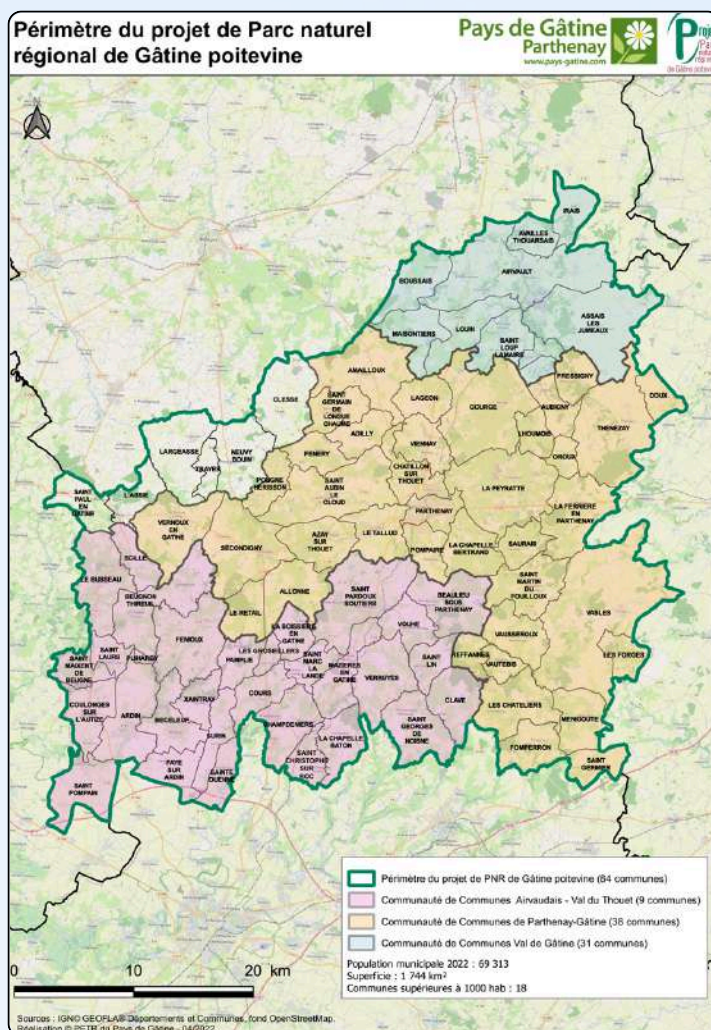
Depuis plusieurs années, le Pays de Gâtine et ses partenaires ont embrassé l'idée de labelliser ce territoire en tant que Parc Naturel Régional. Cette ambition a trouvé écho auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine, qui a officiellement lancé le processus en signant une convention de partenariat. C'est ainsi que débute une aventure collective visant à préserver et à promouvoir cet espace d'exception.

Il y a un an, en automne 2023, les élus du Pays de Gâtine ont validé la première version de la Charte du Parc naturel régional de Gâtine poitevine. Ce projet a entamé une phase d'avis successifs menant à la création du futur PNR. En décembre 2023, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a approuvé la Charte. Le Président de la Région a sollicité l'avis du Préfet de Région, qui a consulté le Conseil National de la Protection de la Nature et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. Une délégation de rapporteurs a visité la Gâtine pour mieux comprendre le projet. Suite à cette évaluation, le Préfet a suggéré des modifications à intégrer avant l'avis officiel prévu pour l'été 2025. L'État a toutefois réaffirmé son soutien au projet, soulignant l'importance du territoire. Dans les années à venir, le travail consciencieux et collaboratif se poursuivra afin de concrétiser ce rêve commun. Car la Gâtine Poitevine réunit toutes les qualités requises pour devenir un Parc Naturel Régional d'excellence, où préservation de la nature et qualité de vie se conjuguent pour le bien-être de tous.



## Quelles actions pour le projet PNR ?

La création d'un Parc naturel régional (PNR) est un processus long et complexe. Depuis 2019, le Pays de Gâtine, porteur du projet, a initié des actions de « préfiguration » pour rendre le projet plus concret. En 2024, plusieurs initiatives ont été lancées, telles que des formations et un guide de gestion des haies, ainsi qu'une action sur la valorisation des produits locaux, en collaboration avec des producteurs, le PNR de Brière, et un chef créant des recettes mettant en valeur les produits de Gâtine. La même année, le Pays de Gâtine a signé la première Charte Forestière de Territoire avec neuf partenaires, visant une gestion durable de la forêt et l'adaptation au changement climatique. Ces actions, ainsi que le projet de Charte, sont détaillées sur le site du Pays de Gâtine et sa page Facebook.



## Le guide de gestion des haies

En France, plus d'un quart des haies bordent les routes et chemins, et leur gestion incombe en grande partie aux communes. Ce patrimoine paysager, écologique et économique représente une réelle richesse. En 2022, une action de préfiguration du projet de Parc naturel régional (PNR) a été lancée avec Bocage de Pays Branché pour élaborer un "Guide d'entretien des haies de bord de routes et chemins". Ce projet, soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine et le programme européen Leader, visait à adapter les pratiques d'entretien des haies aux besoins spécifiques des infrastructures routières.

Huit journées de formation ont été organisées pour les agents et élus locaux, et le guide finalisé propose des solutions concrètes pour une gestion durable, incluant la valorisation des différentes strates végétales. Six réunions d'information ont également été tenues dans les communes pour faciliter l'adoption de ces pratiques.

### Renseignements

Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49  
contact@pays-gatine.fr

Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine  
« Le projet de PNR » et sur la page Facebook «  
Projet de PNR de Gâtine poitevine »

## PARTHENAY-GÂTINE : HUIT PARCOURS BALISÉS POUR LES PASSIONNÉS DE TRAIL

La communauté de communes de Parthenay-Gâtine souhaite continuer à attirer les touristes et les randonneurs mais aussi les sportifs sur ses chemins. Dans cette optique, elle a mis en place huit parcours destinés aux adeptes de la course à pied d'une longueur variant entre 5 et 50 kilomètres mais qui s'adresse également aux randonneurs et aux VTTistes.

### LA RONDE DES LAVOIRS D'AUBIGNY : LE PARCOURS N°2

A découvrir via l'application "ON PISTE".



lien du site :

<https://www.onpiste.com/explorer/routes/la-ronde-des-lavoirs-n%C2%B02-12305#description>

En téléchargeant cette application, vous aurez accès à toutes les informations essentielles concernant ce parcours. Avec un point de départ et d'arrivée à Gourgé, ce tracé numéro 2, noté "bleu" en termes de difficulté, inclut Aubigny dans son trajet.

Ce circuit met en avant l'exploration de plusieurs lavoirs répartis sur le territoire, en alternant entre des chemins blancs plus simples et des chemins plus techniques. Tout au long de cette excursion, vous découvrirez d'anciens lavoirs nichés dans de magnifiques vallées ainsi que quelques anciennes églises.

Ce parcours est certifié Base VTT FFVélo et a été approuvé et contrôlé par la Fédération Française de Cyclotourisme, en collaboration avec les autorités locales et les clubs locaux.

Sur le terrain, laissez-vous conduire par les balises jaunes (les plus fréquentes) ou marron qui jalonnent le parcours.



Bonne découverte

# LA LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES ET SÉMINAIRES

**V**ous envisagez d'organiser une réunion de famille ou un événement spécial, Nous mettons à votre disposition la salle des fêtes. Située au cœur du village, cette salle offre un espace pouvant accueillir jusqu'à 80 personnes, avec une cuisine équipée, des tables, des chaises et de la vaisselle, un vidéoprojecteur.

Location	Habitants d'Aubigny (€)	Habitants hors d'Aubigny (€)	Séminaires Réunions (€)
1 journée	100	160	80
2 journées	120	195	-
Vin d'honneur	Gratuit	50	-
Location vaisselle	Gratuite	20	-
OPTION : Ménage	75	75	-
OPTION : Chauffage ou climatisation (par jour)	25	25	-
1/2 journée (4H)	-	-	50
Sonorisation	40	80	40
Vidéoprojecteur + écran	-	-	inclus
OPTION : Chauffage ou climatisation (1/2 journée)	-	-	15
Caution	800	800	800

Pour réserver  
Veuillez vous rendre à la Mairie, où vous pourrez remplir une fiche de réservation pour la période désirée.  
Pour toute réservation, une attestation d'assurance vous sera demandée ainsi qu'une caution.

## Équipement bar :

Comptoir, réfrigérateur congélateur évier

## Équipement cuisine :

Évier, lave-vaisselle professionnel à capot, micro-onde, plan de travail, chambre froide positive, plaque de cuisson, four électrique, un four professionnel de réchauffe, vaisselle (assiettes, couverts, verres, tasses, pichets, plats)

## Équipement Salle de réception :

Vidéoprojecteur avec écran de projection automatisé, sono (option), revêtement parquet, stores enrouleurs ignifugés, double vitrage et Panneaux d'insonorisation sur les murs et le plafond.

## PARKING À PROXIMITÉ

**SALLE ACCESSIBLE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

**COUR CLÔTURÉE POUR LA SÉCURITÉ DES PLUS PETITS**

## Équipements sanitaires :

Au nombre de trois dont un spacieux pour les personnes à mobilité réduite



## > RÈGLES D'OR POUR « BIEN VIVRE ENSEMBLE »

Vivre ensemble dans le respect des autres est une condition essentielle au bon fonctionnement de tout collectif et donc d'un village ; certaines règles feront peut-être sourire certains lecteurs mais il est toujours bon de les rappeler d'autant plus qu'elles ne sont pas toujours mises en œuvre :



**1** Je respecte les limitations de vitesse



**2** Je ne stationne pas mon véhicule sur le trottoir



**3** Je sors et je rentre mes poubelles et ne fais pas de décharge sauvage



**5** J'entretiens ma propriété et ses abords



**4** Je demande une autorisation à la mairie avant d'entreprendre des travaux



**6** Je n'utilise pas ma tondeuse ou tout autre matériel pouvant nuire au respect de mon entourage



**7** Je ne brûle pas à l'air libre mes déchets verts



**10** Je suis responsable de mes animaux



**9** Je privilégie le dialogue avec mon voisin



**8** Plantations (attention aux limites de propriété, racines, branches qui dépassent chez le voisin...)



**11** Je signale mon arrivée et/ou mon départ de la commune



**12** Je respecte les infrastructures de ma commune

## NOS CHERS COMPAGNONS



### ABOIEMENTS INTEMPESTIFS

Les aboiements constants des chiens peuvent troubler la quiétude et engendrer des frictions entre voisins, entraînant des perturbations du sommeil, du stress et des conflits.

Les détenteurs de chiens doivent agir pour atténuer ces nuisances, en fournissant une formation adéquate et en répondant aux besoins de leurs animaux. Cela favorise des relations harmonieuses dans la communauté.

L'article R1334-31 stipule que le propriétaire du chien est responsable des perturbations sonores causées. L'amende peut atteindre 450 euros si le procès-verbal de la police est transmis au procureur de la République.

### LES DÉJECTIONS



Il est demandé aux propriétaires de chiens de prendre toute mesure utile afin de respecter la tranquillité du voisinage, ainsi que les trottoirs et espaces verts.

## LES NUISANCES NOCTURNES



La mairie de d'Aubigny tient à rappeler aux habitants et visiteurs les règles strictes concernant les nuisances sonores nocturnes à l'approche d'un événement musical prévu. Toute infraction aux règles de tranquillité nocturne pourra entraîner des amendes et des actions disciplinaires.

### Rappel des règles :

- Horaires de calme nocturne : Il est interdit de provoquer des nuisances sonores, telles que de la musique amplifiée, après 22 heures.

### Avertissement et sanctions :

Toute personne ne respectant pas les consignes sera immédiatement averti.

En cas de récidive, des sanctions seront appliquées, pouvant inclure des amendes et d'autres mesures disciplinaires appropriées.

## CONSEILS MUNICIPAUX 2025



À Aubigny, le conseil municipal est un moment clé de la vie locale, où les élus se réunissent pour discuter des projets et décisions qui impactent directement les habitants.

Composé du maire et des conseillers municipaux, il gère des aspects essentiels de la commune, comme l'entretien des espaces publics, l'organisation d'événements, et la gestion des finances locales où les décisions visent à améliorer le quotidien des citoyens et à préserver l'identité du village..

Ces réunions sont ouvertes à tous, permettant aux aubignéens et aubignéennes de s'informer. Elles jouent également un rôle clé dans la promotion d'une gestion transparente et participative de la commune.

Lors de ces réunions, un élu ou une élue est désigné(e) secrétaire de séance, assisté(e) de la secrétaire de mairie pour prendre les notes.

Le compte-rendu est ensuite rédigé et archivé, puis mis à disposition du public. Il peut être consulté sur demande à la mairie, où il est disponible pour toute personne souhaitant en prendre connaissance, dans le respect des règles de confidentialité et des délais de publication.

**Les conseils municipaux  
se tiendront  
à 19h00  
aux dates suivantes :**

**Lundi 20 janvier**

**Lundi 17 février**

**Lundi 31 mars**

**Lundi 14 avril**

**Lundi 26 mai**

**Lundi 30 juin**

**Lundi 29 septembre**

**Lundi 24 novembre**



## ÉTAT CIVIL

Le service de l'état civil vous informe des événements suivants survenus durant l'année écoulée :

Décès : 4

Naissance : 1

Mariages : Aucun

PACS : Aucun





**N'oubliez pas de vous tenir informé régulièrement**

## URGENCES :

Pompiers 18 ou 112  
Gendarmerie nationale : 17  
Urgences Médicales 15 ou 112

## DÉPANNAGE RÉSEAU ÉLECTRIQUE :

0 969 321 411

## DÉPANNAGE RÉSEAU EAU :

06 86 92 63 07

## FRANCE SERVICE :

05 49 63 19 99

**Le site internet de la commune**  
les actualités, agenda de la commune  
<https://aubigny79.fr>

**Aubigny79.fr**

## AVOIR LE RÉFLEXE DÉFIBRILLATEUR

En cas de problème cardiaque, il est essentiel d'agir rapidement. Si vous êtes témoin d'une urgence cardiaque, pensez immédiatement à utiliser un défibrillateur. Un appareil est disponible sur la façade de la mairie pour venir en aide en cas d'arrêt cardiaque. Il peut sauver des vies en rétablissant un rythme cardiaque normal.

**Nous vous encourageons à vous familiariser avec son emplacement et son utilisation.**

**L'application mobile PanneauPocket**  
Informations essentielles sur la commune mais aussi alertes d'avis tempête, séisme, incendie ...



## HORAIRES MAIRIE

Lundi : 14h00 à 17h30  
Jeudi : 9h00 à 12h00 et  
14h00 à 17h30  
Vendredi : 14h00 à 17h30

tel : 05 49 69 81 13

Mail : [mairie.aubigny79@orange.fr](mailto:mairie.aubigny79@orange.fr)

*Pour mieux vous recevoir et vous éviter d'attendre, merci de prendre rendez-vous.*

**Les vitrines**  
installées dans chaque lieu-dit



DES PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE



MAÇONNERIE & COUVERTURE

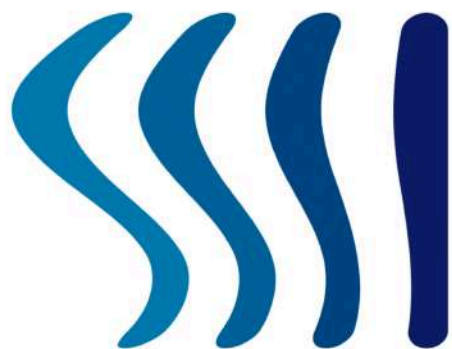
J É R É M Y

**GO**  **UBEAU**

**06 45 74 63 01**

**16 rue de Breteigne 79390 THÉNEZAY**

*[jeremy-goubeau@live.fr](mailto:jeremy-goubeau@live.fr)*



**SONO  
LIVE**

**SONORISATION / ECLAIRAGE**  
> PRESTATION - LOCATION - VENTE

16 avenue Victor Hugo - 79200 PARTHENAY  
Tél > 05 49 64 57 11 - [contact@sonolive.fr](mailto:contact@sonolive.fr)



# DES PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE



La municipalité remercie chaleureusement les annonceurs dont le soutien permet, année après année, la réalisation de notre bulletin. Leur générosité couvre intégralement les coûts de production. Nous saluons leur fidélité et vous encourageons à soutenir leurs produits et services, favorisant ainsi une économie locale dynamique.

Electricité Générale - Chauffage - Ventilation  
Domestique et industriel



Ets **MANCEAU** (sarl)

Installation et dépannage

Zone Industrielle  
18, rue de l'Aumônerie  
79600 AIRVAULT



Tél. **05 49 64 70 27**  
Fax 05 49 70 85 47  
manceauch@wanadoo.fr

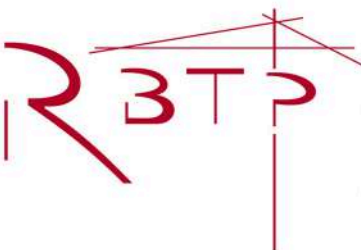
**ALU-BOIS-PVC**  
Réalisation de vos travaux **NEUF & RENOVATION**

Sarl **Olivier Tremont** menuiserie

CHARPENTE/COUVERTURE ISOLATION/CLOISON SECHE FENETRE-VOLET AMENAGEMENT INT/EXT

1 rue abel noirbussan  
**06.83.55.64.73** 79200 **GOURGE**  
olivier.tremont@orange.fr

## RENAULT BATIMENT TRAVAUX PUBLICS



**Maçonnerie  
Neuf & Rénovation  
Génie civil**

Z.I. Nord - 1, rue Henri Guillaumet - 86200 LOUDUN  
Tél. 05 49 22 73 66 - Fax 05 49 22 73 09 - rbtp.vatre@wanadoo.fr



**picoty centre**

Les énergies d'aujourd'hui et de demain

05 49 50 41 24 contact@picoty-centre.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la.



## SUDOKU (MOYEN)

Remplir chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3x3 avec les chiffres de 1 à 9, de sorte qu'aucun chiffre ne se répète dans une ligne, une colonne ou un carré

1		3	7					5
		6		9	5			
5	9	7		2		4		
					6	8		
	1		8		7			3
		8	2					
		4		7		1	9	6
			5	4		2		
	3				2	5		7

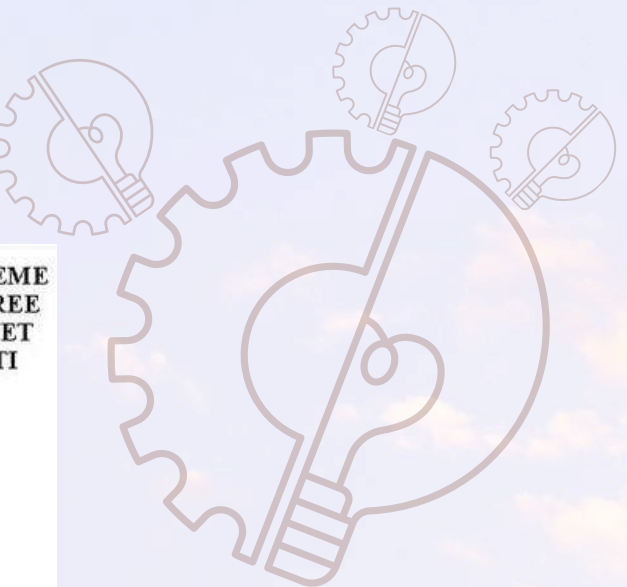
## MOTS MÉLÉS (FACILE)

Retrouvez les noms des plats cuisinés qui se cachent dans la grille. Les mots sont lisibles horizontalement, verticalement et en diagonale, mais toujours en ligne droite. Il vous restera 13 lettres formant un nouveau nom.

G	S	E	T	T	E	L	U	O	B	C	I	T
A	L	D	E	U	D	N	O	F	R	E	T	E
L	N	A	B	I	S	Q	U	E	E	D	O	V
A	I	L	C	S	S	I	M	B	N	A	R	I
N	R	L	L	E	L	E	A	B	O	N	S	C
T	A	I	S	I	H	C	A	H	T	N	U	U
I	V	R	E	E	R	U	P	I	O	O	O	T
N	A	G	E	D	A	D	N	A	R	B	C	U
E	N	L	E	G	A	T	O	P	I	R	S	O
S	E	L	L	E	N	E	U	Q	M	A	U	G
G	E	T	U	O	R	C	U	O	H	C	O	A
A	E	E	S	S	A	C	I	R	F	O	C	R

CARBONNADE  
CHOUROUTE  
QUENELLES  
GALANTINE  
BOULETTES  
FRICASSEE  
BRANDADE  
GRILLADE  
COUSCOUS  
MIROTON  
NAVARIN  
POTAGE  
FONDUE  
BISQUE  
HACHIS  
RAGOUT  
GELEE  
GLACE

CREME  
PUREE  
CIVET  
ROTI



## CALCULS CROISÉS (MOYEN)

Compléter la grille avec tous les entiers de 1 à 9. Les cases carrées isolées indiquent le résultat des calculs en ligne et en colonne. Respecter les priorités de calcul : multiplications et divisions puis additions et soustractions.

9	-		÷		7
×		-		+	
	×	5	-		27
+		+		+	
	+		-	7	2
62		0		12	

**L**es chemins et sentiers de notre commune sont d'une grande richesse. En s'y promenant à l'automne on peut découvrir des éléments du paysage étonnants ou d'une grande banalité, selon le regard que l'on y porte.

Parmi les arbres que nous rencontrons dans les haies, ou les bosquets, certains ont été plantés et formés par les anciens de façon naturelle. Ils sont dispersés, sans soins particuliers, sans organisation précise.

Ils semblent oubliés mais résistent quand même, malgré les sauvages passages d'épareuses et de lamiers.

Chacun peut ramasser dans sa promenade, noix, châtaignes ou poires à cuire.



Cependant, ces poires, très dures au départ, nécessitent un stockage préalable pour être appréciées crues, ou peuvent être cuites dans du vin épicé (cannelle, anis étoilé, gingembre), une recette qui semble moins prisée. Ces poiriers bordent les chemins de notre village, comme celui qui mène du bourg à la Troisonnière, et on les retrouve aussi dans les communes avoisinantes, notamment à la Chaussée-sur-Gourgé, à Lamairé près de La Romelière, dans le bourg de l'Houmois, ou encore à la Coudrelle.

Bien sûr, on a perdu le nom de ces variétés de poires anciennes : peut-être la poire Curé ou la poire Orange entre autres, noms cités par d'anciens habitants. L'identification reste difficile, mais rien n'empêche le promeneur de remplir son sac et de goûter plus tard à ces saveurs étonnantes. Il faut de la patience, attendre parfois plusieurs semaines pour les savourer.



Plus de risque d'incendie sur le barbecue, une poêle perforée et on peut aussi se régaler de marrons délicieux...

Quant aux noix le plaisir de les consommer est connu.

Pensons aussi aux prunelles. Personne n'a planté les prunelliers. Mais on réalise depuis longtemps de délicieux apéritifs ou digestifs à consommer bien entendu avec modération !

## LE BROYÉ DU POITOU de Simone de La Coudrelle

**Ingrédients :** 6 personnes  
125g de beurre doux  
250g de farine  
125g de sucre en poudre  
1 sachet de sucre vanillé  
1 pincée de sel  
1 œuf  
1 jaune d'œuf pour la dorure



### Préparation :

1. Préchauffez le four à 180°C.
2. Coupez le beurre en morceaux et laissez-le ramollir à température ambiante.
3. Mélangez dans l'ordre la farine, le sucre, le sucre vanillé, le sel et l'œuf. Ajoutez le beurre mou coupé en dés.
4. Mélangez à la main pour obtenir une pâte ferme.
5. Étalez la pâte au rouleau sur une plaque pour lui donner la forme souhaitée.
6. Faites des dents sur les bords en pinçant la pâte. Décorez la pâte avec une fourchette ou un couteau en faisant des rayures.
7. Dorez éventuellement le dessus avec un jaune d'œuf.
8. Faites cuire 30 minutes à 180°C.  
Brisez-le en morceaux pour la dégustation.

Le mot "broyé" vient du verbe "broyer", qui signifie écraser. Il fait référence à la tradition de "broyer" la galette cuite en la cassant avec un coup de poing. Cette coutume symbolise le partage du gâteau, chaque personne prenant un morceau.

## LA CONFITURE DE LAIT de Patrice du Petit bois



### Ingrédient :

1 boîte de lait concentré sucré

### Préparation :

Il suffit de plonger une boîte de lait concentré sucré, boîte encore fermée recouverte d'eau dans une cocotte-minute et de laisser cuire après "chuchotement de la soupape" pendant 50 min tout doucement.

La cuisson peut aussi être réalisée à la casserole de la même manière, mais elle prendra un peu plus de temps, environ 2 h 30.

Laisser ensuite refroidir dans l'eau avant d'ouvrir la boîte (pour ne pas se brûler). Verser dans un pot de "confiture" et conserver au frais.



## SOLUTION AUX JEUX

### SUDOKU ( MOYEN )

1	2	3	7	8	4	6	5	9
4	8	6	1	9	5	3	7	2
5	9	7	6	2	3	4	1	8
9	7	5	4	3	6	8	2	1
6	1	2	8	5	7	9	3	4
3	4	8	2	1	9	7	6	5
2	5	4	3	7	8	1	9	6
7	6	9	5	4	1	2	8	3
8	3	1	9	6	2	5	4	7

### MOTS MÊLÉS BOUILLABAISSÉ

### CALCULS CROISÉS

9	-	4	÷	2	7
×		-		+	
6	×	5	-	3	27
+		+		+	
8	+	1	-	7	2
62		0		12	

BONNE  
ANNÉE  
2025

